

De la prépa MPSI (maths sup) à la fac de droit

Par **chaisar**, le **02/11/2016** à **16:57**

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en classe préparatoire aux grandes écoles en mpsi (maths sup) dans un très bon lycée classé 2nd de ma région et 20ième de France.

Pour être rapide, la prépa ne me plaît pas, ce n'est pas par découragement que je dis ça, mais bien au contraire. Ce qui me poussait à aller en prépa, c'était l'aviation civile et rien que ça . Cette année, on m'a diagnostiqué des problèmes cardiaques, combinés à d'autres soucis de santé, je sais pertinemment que cette école me passera sous le nez ayant à peu près 40 admis par an sur environ 4000 demandes et un contrôle médical très stricte (qui valide ou non l'admissibilité)

Néanmoins, j'avais très longuement hésité à m'inscrire en fac de droit. J'ai auparavant fait un stage d'observation dans un cabinet d'avocats et ça m'a vraiment plu!

Ainsi, on approche du 2nd semestre, et je me demandais que si je m'inscrivais pour le 2nd semestre, est-ce que cela pourrait être faisable?

Quand serait-il du S1?

J'ai appelé le secretariat de la fac, et il n'y a aucune passerelle possible. Du coup, elle m'a dit que j'aurais toujours un semestre de décalage et que si je m'inscrivais à la fac au S2, cette année, je devrais automatiquement m'inscrire en S1 en Septembre prochain.

Pour vous, est-ce que c'est jouable?

Enfin, elle m'a dit que je devrais m'inscrire à nouveau en L1 en septembre prochain, et sous délibération, je pourrais peut être passer en S2 mais finalement, j'aurais toujours un semestre de décalage.

Qu'en pensez-vous? Est-ce que c'est jouable? Ou au contraire trop risquéer

Je vous remercie de votre aide